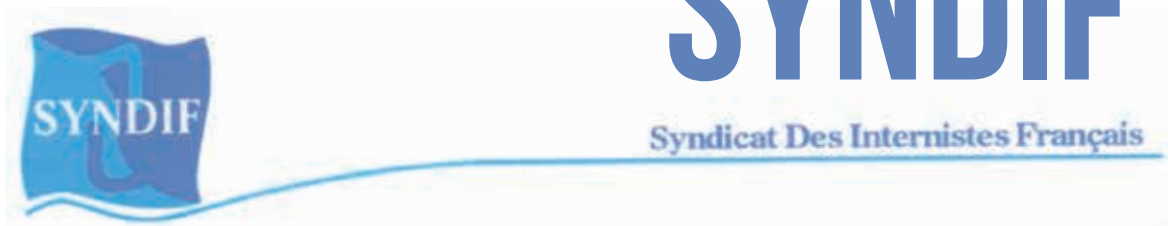


SYNDICAT DES INTERNISTES FRANÇAIS

SYNDIF



Pr Pascal ROBLOT
Président

Le SYNDIF (SYNdicat Des Internistes Français) a été créé en 1975 pour défendre la discipline de médecine interne et ceux qui l'exercent.

Reconnue en France uniquement au début des années 70, cette discipline médicale est relativement jeune par rapport à beaucoup d'autres pays européens.

Le SYNDIF représente et défend tous les modes d'exercice de la médecine interne : universitaire, public, ESPIC, salarié privé, libéral. Il occupe une place très importante et active au sein du CNP (Conseil National Professionnel) de médecine interne, notamment en ce qui concerne le référentiel métier, l'enseignement post-universitaire (DPC) et leurs conséquences pour l'enjeu de la recertification tous les 6 ans auprès de l'Ordre National des Médecins.

Il faut rappeler que le CNP est la seule instance représentative nationale de la spécialité de médecine interne auprès de la DGOS, et ceci par l'intermédiaire de sa représentation à la FSM (Fédération Nationale des Spécialités Mé-

dicales). Il est donc constitué du SYNDIF (syndicat des professionnels), mais aussi du CNU (universitaires), de l'AJI (amicale des jeunes internistes), du CEMI (collège des enseignants de médecine interne) et de deux sociétés savantes, la SNFMI, société fondatrice de la discipline, mais également de la SFMP (Société Française de Médecine Polyvalente), qui a intégré notre CNP depuis cette année 2023.

En cette période de réformes de l'hôpital public suite au SÉGUR de la Santé, de négociations répétées pour une valorisation des actes non techniques de médecine, de réforme des retraites, et surtout pour une valorisation des spécificités de la médecine interne française, à la fois de médecine interne polyvalente, mais aussi d'immunologie clinique voire d'expertise de maladies rares, les médecins internistes et les médecins hospitaliers polyvalents restent mobili-

sés pour exprimer leur existence et leurs valeurs, afin de montrer à l'ensemble des acteurs et responsables du système de soins, l'importance de notre discipline majoritairement hospitalière, qui sait s'adapter aux enjeux évolutifs des malades, et des situations médicales complexes, voire nouvelles, comme cela a été le cas pendant la crise du COVID.

En 2023, cette spécificité des internistes français, le SYNDIF la représente également à l'UEMS (Union Européenne des Médecins

Spécialistes), mais aussi à Les Spécialistes-CSMF, intersyndicale nationale des spécialités médicales pour l'exercice libéral, et surtout à l'INPH, première intersyndicale des médecins hospitaliers et hospitalo-universitaires.

Bien sûr la médecine interne est une discipline médicale générale qui par essence orchestre pour chaque patient les compétences agrégées de toutes les autres spécialités, mais aussi de tous les acteurs du soin et de la santé, qu'elle soutient donc également.

Le SYNDIF milite pour l'accès et la formation d'un nombre croissant de praticiens à une médecine interne d'excellence, celle de la prise en charge globale du patient dans sa singularité, quel que soit le degré de complexité ou de fréquence de sa situation médicale, afin de sortir de l'image très partielle, d'une médecine interne réservée à une élite uniquement spécialisée dans des maladies rares voire exceptionnelles.

Rejoignez-nous nombreux !

BUREAU DU SYNDIF

Pr Pascal ROBLOT

Président

Dr Eric OZIOL

Secrétaire général

Dr Lola PRAT

Trésorière

Dr Thierry GÉNÉREAU, Pr Patrick DISDIER

Vice-présidents

Pr Laurent SAILLER

Secrétaire général adjoint

Dr Jonathan BRONER

Trésorier adjoint

REPRÉSENTANTS DU SYNDIF EN EUROPE ET AUX INSTANCES NATIONALES OU RÉGIONALES

À l'UEMS : Pr Anne BOURGARIT et Dr Daniel SÉRÉNI

À la CSMF/UMESPE : Dr Thierry GÉNÉREAU et Dr Aurélie SCHIFFMANN

À l'INPH : Dr Eric Oziol

À la FSM : Dr Lola PRAT et Pr Jean-Dominique DE KORWIN

À la SNFMI : Pr Pascal ROBLOT

Au CNP : Dr Christophe FONTAINE, Dr Thierry GÉNÉREAU, Pr Jean-Dominique DE KORWIN, Dr Eric OZIOL

Représentant SYNDIF pour l'INPH à la CRP ARS Hauts-de-France : Dr Meryem-Maud FARHAT

Représentant SYNDIF pour l'INPH à la CRP Bretagne : Pr Emmanuelle LEMOIGNE

Représentant SYNDIF pour l'INPH au CNG (Conseil de Discipline) : Dr Patricia MEYER-RULLIER (Suppl.)

Représentants SYNDIF pour l'INPH au CNG (Conseil National Statutaire HU) : Pr Anne BOURGARIT (Titul.) et Pr Pascal ROBLOT (Suppl.)

Représentant SYNDIF pour l'INPH au GSPM : Dr Eric OZIOL (Suppl.)

Contact

secretariat.syndif@ch-beziers.fr

